Image not found or type unknown

Remboursement du permis de conduire

Par **mélusinebtz**, le **10/09/2010** à **20:52**

Bonjour,
Il y a 5 ans nous avons payé à notre fils le permis de conduire (1200 euros). Il a pris des cours de code mais ne l'a jamais passé par manque de temps. Il n'a jamais pris de cours de conduite. Pouvons-nous espérer récupérer notre argent ou tout au moins une partie ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés